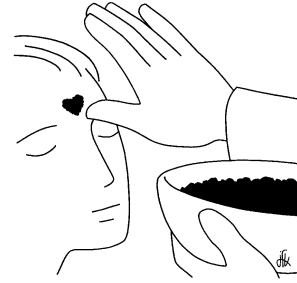


## **Dans votre agenda**

- 11 février - Présentation des états financiers de Saint-Martin  
- Remise de reçus d'impôt 2017  
- Journée Mondiale des Malades
- 14 février - **Mercredi des Cendres**  
8h30 église Saint-Pie-X,  
19h30 église Saint-Martin
- 18 février - 1<sup>er</sup> dimanche du Carême
- 25 février - Présentation des états financiers de Saint-Pie-X



## **Ils sont retournés dans la maison du Père :**

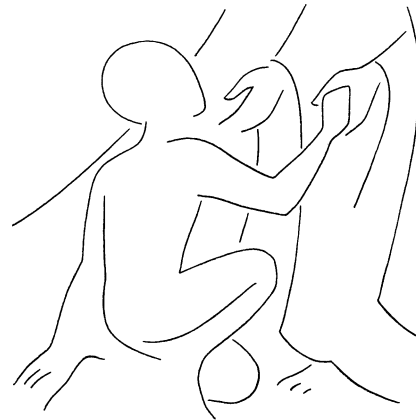
**Madeleine Girard Leduc (1923-2018)**

Funérailles à l'église Saint-Pie-X, lundi le 12 février, 11h.



## **Prière pour ce dimanche**

Je suis tantôt le lépreux, tantôt le prêtre.  
Lépreux, malade, pécheur,  
Je demande qu'on prenne soin de moi.  
Je me sens si malheureux, si exclu.  
Pourquoi le malheur m'arrive-t-il à moi,  
À moi ici, à moi maintenant ?  
En quoi ma vie est-elle pire que celle de mes voisins ?  
Et l'on m'exclurait de ma communauté ?  
Prêtre, médecin, fonctionnaire, expert,  
Il me faut prendre le parti des gens menacés  
Et les protéger contre le lépreux.  
Le groupe doit se défendre contre ce qui le menace,  
Qu'il s'agisse de maladies épidémiques,  
Et elles sont si nombreuses,  
D'ennemis du dehors, espions et terroristes,  
D'ennemis du dedans, drogués et anarchistes,  
Mon devoir est de les contrer  
Par quelque moyen que ce soit.  
Prends pitié de l'homme que je suis,  
Guide-moi vers la sagesse.  
Amen.



*André Beauchamp, prêtre*

## **Carême 2018 – Oser la Confiance**

14 février **Mercredi des cendres**

8h30 à l'église Saint-Pie-X, 19h30 à l'église Saint-Martin

Les carnets de prière et de réflexion pour chaque jour du Carême seront en vente.

Cette année, je vous propose pour le temps du Carême :

Les mercredis matin, **l'adoration eucharistique**

église Saint-Pie-X, de 9h à 10h30.

Les vendredis soir, **le chemin de croix**

église Saint-Martin, de 19h à 20h.

Les dimanches après-midi, **la projection de la série « Le Décalogue »**,

actualisation de Dix Commandements et la discussion après,

salle paroissiale de l'église Saint-Martin, de 14h à 16h.

## **Mercredi des Cendres – 14 février**

Le jeûne... pour donner soif et faim de Dieu et de sa parole. Le jeûne a pour but de donner soif et faim de Dieu et de sa parole. Il n'est pas seulement un geste de pénitence, mais aussi un geste de solidarité avec les pauvres et une invitation au partage et à l'aumône. Mercredi des cendres est notre entrée en carême.

Cette réalité s'est beaucoup transformée spécialement depuis le Concile Vatican II et la réforme liturgique.

Le symbole des cendres demeure parlant. Nous sommes invités à ***un regard intérieur***, à une transformation personnelle et à nous remettre dans le grand projet de Dieu. Les cendres invitent à ***l'humilité***. C'est une réalité qui s'oppose parfois au carriérisme ou au désir de pouvoir et de richesse. À l'occasion de l'inauguration du ministère pontifical le pape a renoncé à la tiare pour recevoir le pallium. Il ne souhaite plus que l'on parle de son pouvoir temporel mais de sa responsabilité spirituelle. C'est aussi dans ce même souci de l'humilité.

***Convertissez-vous et croyez à l'Évangile*** est un projet dynamisant pour faire un pas de plus dans l'approfondissement de la bonne nouvelle apportée par le Seigneur. La conversion est une transformation du cœur mais aussi de toute la personne. Le mot amen d'adhésion propose une configuration à Jésus Christ, à son message d'amour et le souci de vivre notre projet, en Église, avec d'autres chrétiens.

Nous sommes invités à jeûner à l'occasion du carême mais aussi à mieux prier et à faire l'aumône. Ces trois engagements sont présentés de façon à nous rendre meilleurs en conformité avec notre projet de vie de baptisés.

Le jeûne a donc pris une forme différente, la plupart du temps plus intérieure, et non plus axée uniquement sur la privation de nourriture ou de plaisirs.

C'est un jeûne du cœur qui libère de tout ce qui n'est pas l'Évangile dans nos vies. Notre responsabilité est donc de choisir ce qui est important pour nous afin de nous rapprocher de l'essentiel.

## **Message du pape François** **à l'occasion de la XXVIe Journée Mondiale du malade 2018**

4. Cette vocation maternelle de l'Église envers les personnes dans le besoin et les malades s'est concrétisée, au long de son histoire bimillénaire, par une très riche série d'initiatives en faveur des malades. Cette histoire de dévouement ne doit pas être oubliée. Elle se poursuit aujourd'hui encore, dans le monde entier. Dans les pays où il existe des systèmes de santé publique suffisants, le travail des congrégations catholiques, des diocèses et de leurs hôpitaux, non seulement fournit des soins médicaux de qualité, mais cherche à mettre la personne humaine au centre du processus thérapeutique et accomplit une recherche scientifique dans le respect de la vie et des valeurs morales chrétiennes. Dans les pays où les systèmes de santé sont insuffisants ou inexistant, l'Église travaille pour offrir le plus possible aux gens en matière de soins et de santé, pour éliminer la mortalité infantile et éradiquer certaines maladies très répandues. Partout, elle essaie de soigner, même lorsqu'elle n'est pas en mesure de guérir. L'image de l'Église comme « hôpital de campagne », accueillante pour tous les blessés de la vie, est une réalité très concrète, car dans certaines parties du monde, seuls les hôpitaux des missionnaires et des diocèses fournissent les soins nécessaires à la population.

5. La mémoire de la longue histoire du service apporté aux malades constitue un motif de joie pour la communauté chrétienne et, en particulier, pour ceux qui accomplissent ce service dans le temps présent. Mais il faut regarder le passé, surtout pour s'en laisser enrichir. Nous devons apprendre de lui : la générosité jusqu'au sacrifice total de nombreux fondateurs d'instituts au service des malades ; la créativité, suggérée par la charité, de nombreuses initiatives mises en œuvre au cours des siècles ; l'engagement dans la recherche scientifique, pour offrir aux malades des soins innovants et fiables. Cet héritage du passé aide à bien projeter

l'avenir. Par exemple, à préserver les hôpitaux catholiques du risque de l'entreprenariat qui, dans le monde entier, cherche à faire entrer la protection de la santé dans le contexte du marché, finissant ainsi par écarter les pauvres. L'intelligence d'organisation et la charité exigent plutôt que la personne du malade soit respectée dans sa dignité et toujours maintenue au centre du processus de soin. Ces orientations doivent être spécifiques aussi aux chrétiens qui œuvrent dans les structures publiques et qui, par leur service, sont appelés à rendre un bon témoignage à l'Évangile.

6. Jésus a laissé en don à l'Église sa puissance de guérison :  
« Et voici les signes qui accompagneront ceux qui auront cru : [...] ils imposeront les mains aux infirmes et ceux-ci seront guéris » (Mc 16, 17-18). Dans les Actes des Apôtres, nous lisons la description des guérisons accomplies par Pierre (cf. Ac 3, 4-8) et par Paul (cf. Ac 14, 8-11). Au don de Jésus correspond la tâche de l'Église, qui sait qu'elle doit porter sur les malades le regard même de son Seigneur, un regard rempli de tendresse et de compassion. La pastorale de la santé reste et restera toujours une tâche nécessaire et essentielle, à vivre avec un élan nouveau, à partir des communautés paroissiales jusqu'aux centres de soin les plus performants. Nous ne pouvons pas oublier ici la tendresse et la persévérance avec lesquelles de nombreuses familles accompagnent leurs enfants, leurs parents et d'autres membres de leur famille, qui souffrent de maladies chroniques ou sont porteurs de graves handicaps. Les soins qui sont apportés en famille sont un témoignage extraordinaire d'amour de la personne humaine et doivent être soutenus avec une reconnaissance adéquate et des politiques appropriées. Ainsi, les médecins et les infirmiers, les prêtres, les personnes consacrées et les volontaires, les membres de la famille et tous ceux qui s'engagent dans le soin des malades, participent à

cette mission ecclésiale. C'est une responsabilité partagée qui enrichit la valeur du service quotidien de chacun.

7. C'est à Marie, Mère de la tendresse, que nous voulons confier tous les malades dans leur corps et leur esprit, afin qu'elle les soutienne dans l'espérance. Nous lui demandons également de nous aider à être accueillants envers nos frères malades. L'Église sait qu'elle a besoin d'une grâce spéciale pour pouvoir être à la hauteur de son service évangélique du soin des malades. Par conséquent, que la prière adressée à la Mère du Seigneur nous trouve tous unis en une supplique insistante, pour

que chaque membre de l'Église vive avec amour sa vocation au service de la vie et de la santé. Que la Vierge Marie intercède pour cette XXVIème Journée Mondiale du Malade ; qu'elle aide les personnes malades à vivre leur souffrance en communion avec le Seigneur Jésus et qu'elle soutienne ceux qui s'occupent d'eux. À tous, malades, agents du monde de la santé et volontaires, j'accorde de tout cœur la Bénédiction Apostolique

*François*

### Lampe du sanctuaire

Église Saint-Martin  
Église Saint-Pie-X

**Famille Beauchemin** (Denis Beauchemin)  
**Action de Grâce** (Éva Fiset)

*Merci*

### Vos offrandes dominicales

Paroisse Saint-Martin : **1 177 \$**  
Paroisse Saint-Pie-X : **2 298 \$** (église et résidences)

Utilisez-vous nos enveloppes pour l'offrande dominicale? Nous vous suggérons d'utiliser le système d'enveloppes pour les quêtes dominicales. Pour chaque don que vous faites en utilisant notre système d'enveloppes, nous vous remettons un reçu pour fin d'impôts.



### Nouvel horaire du bureau de l'Unité Pastorale

À partir du 1<sup>er</sup> février 2018 voici le nouvel horaire :  
du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h et de 13h à **16h.**

### Prochaine enveloppe spéciale

**18 février - pour le chauffage**

Merci de votre générosité!



### Célébrations dans les résidences

Oasis St-Martin	- vendredi 11h (Eucharistie)
Renoir	- samedi 15h (Eucharistie)
Manoir Cardinal	- samedi 15h (Liturgie de la Parole)
Manoir St-Martin	- samedi 15h (Liturgie de la Parole)
1313	- samedi 16h (Liturgie de la Parole)
Manoir Marc-Perron	- dimanche 9h (Liturgie de la Parole)
Boisé Notre-Dame	- dimanche 10h (Eucharistie)

# CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

## 6<sup>e</sup> Dimanche du temps ordinaire

11h Oasis St-Martin

**Jacques St-Georges** (Offrandes de funérailles)

### **Samedi le 10 février :**

15h Le Renoir

**Ginette Lorrain-Giroux, 5<sup>e</sup> ann.** (Guy Giroux)

**Ida Bramucoi-Iorio** (Offrandes de funérailles)

17h St-Pie X

**Action de Grâce au Sacré-Cœur** (Gérard Charlebois)

**Guilmond Landry** (Nicole Guindon)

**Bernadette P. O'Shanessey** (Offrandes de funérailles)

### **Dimanche le 11 février:**

8h30 St-Martin

**René Viau, 8<sup>e</sup> ann.** (Marie-Marthe et Gisèle)

10h Boisé N.-Dame

**Gilles Bonneville, 1<sup>er</sup> ann.** (Son épouse et ses enfants)

**Victor Rousseau** (Gertrude et Reine Rousseau)

10h St-Pie-X

**Céline Arsenault** (Ses parents)

**Anita et Lionel Chaput** (Leurs enfants)

11h30 St-Martin

**Jacques Chouha** (Ses enfants)

**Jean-Paul Proteau** (Roland Proteau)

### **Mardi le 13 février:**

16h St-Martin

**Action de Grâces à St-Jean-Baptiste** (Lucine Ulysse)

### **Mercredi le 14 février:**

8h30 St-Pie-X

#### **Mercredi des Cendres**

**Yvette Robert-Benoit** (Robert et Francine Benoit)

**Jean-Jacques Bouchard** (Son épouse)

**Charlotte Ponce** (Offrandes de funérailles)

19h30 St-Martin

### **Jedi le 15 février:**

16h St-Martin

**Laurette Péloquin-Lafèche** (Offrandes de funérailles)

### **Vendredi le 16 février:**

8h30 St-Pie-X

**Jean-Jacques Bouchard** (Son épouse)

**Simon Beaumont-Vallières** (Offrandes de funérailles)

## 1<sup>er</sup> Dimanche du Carême

11h Oasis St-Martin

**Lise Bouthillier** (Offrandes de funérailles)

### **Samedi le 17 février :**

15h Le Renoir

**Yvette Brière** (Offrandes de funérailles)

17h St-Pie X

**Jean-Jacques Picard, 1<sup>er</sup> ann.** (Pierrette et René Dansereau)

**Estelle Beaudry-Vermette** (Son fils)

### **Dimanche le 18 février:**

8h30 St-Martin

**Marcel Troquet** (La famille)

**Monique Lalonde-Byrne** (Offrande de funérailles)

10h Boisé N.-Dame

**Victor Rousseau** (Gertrude et Reine Rousseau)

**Raymond Vézina** (Son épouse Denise)

**Pierre Lebeau** (Adrienne Lebeau)

10h St-Pie-X

**Parents défunts** (Laure Chartier Francoeur)

**Parents défunts famille Duplessis** (Jean-Guy Duplessis)

**Jean-Jacques Lavigne** (Son épouse Pierrette)

11h30 St-Martin

**Parents défunts** (Gérard Charlebois)

**Albert Yoakim** (Filomèna et François)